

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2025

Étaient présents : Corinne THERIC, Laurent BALSAN, Irène LEBEAU, Jean-Luc ALBE, Jean-Marie PONCELET, Gaëlle JOSSINET

Absents : Marc SAUVAIRE (procuration BALSAN Laurent), Jean-Claude THION (procuration LEBEAU Irène), Renaud ESCANDE (procuration ALBE Jean-Luc), Christian RAGUES

Ordre du jour :

1) Approbation du procès-verbal du 25 janvier 2025

Approbation à l'unanimité

2) Approbation du Compte Financier Unique 2024

Le CFU est un document financier qui remplace le compte administratif et le compte de gestion. Les résultats de l'exercice 2024 :

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
792 736.20	921 136.53	128 400.33	305 522.97	87 879.80	-217 543.17
Reste à réaliser :			84 653.05	130 524	45 870.95
Solde exercice 2024 :					-171 172.22

Résultats cumulés tenant compte des exercices précédents :

FONCTIONNEMENT	1 231 574.21
INVESTISSEMENT	-185 120.21
TOTAL :	1 046 454.40

Bilan 2024 : L'augmentation des charges de fonctionnement constatée ces dernières années s'est ralentie (+5,42%). Les charges générales et de personnel augmentent peu (2,3%). Le chapitre dédié aux indemnités des élus, participation au SIAE et subventions aux associations a fortement augmenté (anticipation des gros projets d'investissement de l'aménagement de la traversée de l'Espérou). Les recettes de fonctionnement sont elles aussi en hausse (+5,71%). Les recettes du camping, boutique MMS et affouage sont stables. Les recettes fiscales sont moindres (-5,08%) en raison du vote de la baisse des taux d'imposition en 2024. Les dotations sont en hausse grâce au doublement pour 2024 de la dotation biodiversité. Les recettes des gîtes, hébergement MMS et loyers sont en hausse de 17%. La capacité de désendettement à 1,29 indique une très bonne santé financière de la commune.

En ce qui concerne les investissements réalisés : des travaux de voirie : élargissement du chemin de La Laune et murs de soutènement sur diverses voies communales, réalisation d'un parking au Viala, changement du chauffage au bar-restaurant, travaux de mise aux normes à l'Etape et dépenses d'acquisition de terrains pour les captages d'eau et de matériel (dont épaveuse).

Mme le Maire sort de la salle pour le vote du CFU 2024 et ne prend pas part au vote.

1 abstention 7 pour.

3) Débat d'orientation budgétaire

Le contexte budgétaire au niveau national s'annonce austère. L'action culturelle est d'ores et déjà grevée par les réductions budgétaires avec sur notre territoire une partie des animations de la Filature du Mazel annulées cette année. Les petites collectivités semblent épargnées à l'inverse des départements et régions.

Les travaux de la salle des fêtes, vont pouvoir débuter car nous avons reçu toutes les offres. Ils auraient dû se faire hors période estivale pour pénaliser le moins possible les manifestations mais les procédures d'appel d'offres ont beaucoup retardé le dossier, donc ce ne sera pas possible. Pour financer l'avance des dépenses en attendant le versement des subventions qui n'arrive qu'une fois les travaux terminés, un emprunt à court terme est envisagé.

Mme le Maire annonce un confortement de l'équipe municipale avec l'embauche de Mathis ROUIRE jusqu'à fin octobre. La masse salariale d'emplois permanents de 6 Equivalents Temps Plein (44% des dépenses réelles) est tout à fait cohérente vis à vis de la population en résidence secondaire. M. ALBE salue le travail des agents communaux. Un renfort administratif de 20h/semaine sur 6 mois est recruté au 1er avril. Du fait du transfert de la gestion de la MMS, nous n'avons plus de saisonniers à recruter cette année, à part pour la gestion du camping, ce qui représente un équivalent de 0,6 Temps Plein.

Mme le Maire propose de ne pas augmenter la fiscalité locale car il n'y a pas de nécessité, compte tenu du bilan financier.

Les autres travaux annoncés pour 2025 concernent l'aménagement de la traversée de l'Espérou, des travaux de voirie dont la rénovation du pont de Comeiras et une étude sur le schéma de distribution d'eau.

Mme JOSSINET souligne la réduction de l'excédent de fonctionnement depuis plusieurs exercices et s'inquiète de trop nombreux inconnus sur les années à venir.

M. ALBE salue la gestion financière de la commune par Mme le Maire.

4) Marché de travaux de rénovation de la salle des fêtes

En raison de l'infructuosité des lots lors du précédent appel d'offre, une procédure complémentaire a été lancée. L'attribution des lots est proposée telle que suivant :

Lot 2 : Entreprise TINEL pour un montant de 125 385,36 € HT

Lot 5 : Entreprise MG BOIS pour un montant de 51 025,14 € HT

Lot 6 : Entreprise NOUAL pour un montant de 52 535,67 € HT

Lot 8 : Entreprise SANCHEZ ALEXANDRE pour un montant de 69 935,44 € HT

1 abstention 8 pour

5) Adhésion au CEREMA

Le CEREMA est un organisme qui s'occupe des gros travaux sur les routes et ponts. Elle met en liaison les collectivités avec des entreprises spécialisés et des bureaux d'ingénierie et offre un appui aux demandes de subventions. La cotisation annuelle est de 500€.

Approbation à l'unanimité

6) Indemnisation des agents en cas d'arrêt maladie

La loi de finance 2025 prévoit une diminution de l'indemnisation des arrêts maladie ordinaire, à 90%. Ajoutée au délai de carence de 1jr, cette disposition pénalise les employés communaux qui ont déjà des rémunérations assez basses et une grille d'avancement très restreinte.

Aussi, il est proposé à l'assemblée de continuer à subroger à hauteur de 100% comme l'ont déjà délibéré plusieurs collectivités. Délibération votée à l'unanimité.

7) Jardin des Laupies

Une administrée avait fait la demande de louer la parcelle C762 aux Laupies. Mme le Maire propose d'accepter cette proposition et de la louer comme les jardins de l'école au tarif de 50€ annuel. 1 abstention 8 pour

8) Hausse des tarifs de l'assainissement

Depuis le transfert de la compétence, toutes les décisions concernant l'eau et l'assainissement sont prises au niveau de la communauté de communes mais Mme la maire demande l'avis du conseil pour proposer les tarifs pour l'année 2025. Lors de la préparation du budget eau et assainissement, il a été annoncé que l'agence de l'eau impose un tarif minimum de 2€ pour le prix au m3 d'eau ou d'assainissement, sur la base d'une facture de 120m3, pour prétendre à des subventions.

Aussi Mme le Maire propose d'augmenter les tarifs avec une part fixe pour l'assainissement qui passe de 55 à 30€ et un tarif au m3 assaini qui passe de 1.2 à 1.35€.

Mme le Maire ajoute également que les taxes de l'agence de l'eau ont été complètement remaniées, avec une nouvelle taxe qui concerne la performance des réseaux de distribution, donc en lien avec le taux de fuites. 2 abstentions 7 pour

9) Questions diverses

- a) Chantal PIBAROT fera une émission sur France bleue Gard Lozère mercredi 19 mars, le matin à 10h20
- b) Recrutement au 1er avril d'un adjoint administratif : Manon Chalvidan
- c) Jérôme Valgalier a été nommé stagiaire au 1er mars
- d) Concert de l'ensemble vocal Cantanha le 1er mai à 18h à l'église de Dourbies
- e) Réunion le 24 mars à Millau par Tarn Amont sur les mesures de protection en cas d'inondation
- f) M. ALBE et M. ESCANDE ont été sollicités par l'association la fête au village qui demande de décaler le calendrier des travaux pour pouvoir réaliser l'omelette de pâques à la salle des fêtes. Mme le Maire répond que les travaux de la salle des fêtes commenceront au plus vite car il y a déjà beaucoup de retard. La date prévisionnelle de démarrage des travaux est au 15 avril. Mme le Maire tient à terminer les travaux dans le mandat et comprend tout à fait la demande de l'association mais ne peut malheureusement pas s'engager à reculer la date.

Clôture de la séance à 11h30